



Liste "Joigny, continuons ensemble"

La contractualisation, nouvelle forme de relation financière entre l'État et les collectivités

Depuis plusieurs années, les relations financières entre l'État et les collectivités sont marquées du sceau de la contractualisation. Ainsi, lorsqu'il s'agit de soutenir les investissements des collectivités territoriales, l'État exige désormais des élus d'être en capacité de produire une vision pluriannuelle et refuse de soutenir les projets qui lui sont proposés "au fil de l'eau".

À l'image du contrat de redynamisation du site de Défense, qui avait encadré les moyens financiers mis à la disposition de la ville et de la CCJ suite au départ du 28^e GG, Joigny et son intercommunalité se sont engagées dans deux nouveaux contrats pluriannuels, signés à l'échelle du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du nord de l'Yonne (le PETR). Car au-delà de la contractualisation, nouveau mode de relation entre le national et le local, l'État impose aussi que la réflexion change d'échelle. Celle-ci doit se mener non plus au niveau de la seule commune, ni même au niveau d'une intercommunalité, mais à l'échelle d'un territoire plus vaste, obligeant les élus d'une large zone à s'entendre sur les priorités à mettre en œuvre. C'est l'exemple du "contrat de ruralité", qui a été signé entre l'État et le PETR et qui, pour le Jovinien, a permis la négociation de moyens pour la maison des internes, le terrain de football synthétique ou le parking du lycée Davier. La ville de Joigny et la CCJ signeront prochainement deux autres contrats avec deux agences de l'État : l'un concernera le quartier de La Madeleine avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine - ANRU, l'autre concernera la vieille ville avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat - ANAH.

Si ce changement de relations entre l'État et les collectivités paraît de bonne gestion, il ne faut pas néanmoins sous-estimer les besoins accrus en ingénierie que cela occasionne. En effet, avant de signer un contrat avec l'État, la collectivité doit présenter des dossiers très exigeants, apporter la preuve que ceux-ci ont été largement concertés, y compris pour des projets que l'État, au final, ne retiendra pas, soit parce qu'il ne les juge pas pertinents, soit parce que ses moyens ont été diminués, comme avec l'annonce récente du nouveau Gouvernement de baisse des crédits consacrés aux territoires ruraux ou aux quartiers prioritaires. Et, alors même que depuis dix ans l'État a abandonné tous les services qui étaient mis à la disposition des collectivités pour bâtir leurs projets, laissant celles-ci entre les mains de cabinets d'études onéreux et aux qualités aléatoires, il accroît ses exigences sur ces mêmes collectivités, mais les prive de moyens, sans peur des injonctions contradictoires.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - <https://www.facebook.com/bernard.moraine.majorite.municipale>

Liste "Joigny 2014"

Une rentrée en demi-teinte

Chaque année, nous fustigeons le manque d'entrain de la majorité en période estivale. Chaque année, nous espérons une ville propre et accueillante, aux entrées de ville fleuries, faisant venir des touristes, qui dynamiseraient l'économie locale. Et chaque année, nous faisons le triste constat que rien n'est fait pour rendre notre ville agréable aux yeux des visiteurs : les rues sont de plus en plus sales, les mauvaises herbes atteignent des dimensions extraordinaires dans certaines rues et le patrimoine est toujours en aussi mauvais état (et se dégrade, tel le château...). Une fois encore, nous souhaitons que la majorité prenne enfin conscience de la nécessité de déployer son attirail touristique afin que nos visiteurs se sentent bien : il en va tant de l'attrait de la ville que des potentielles retombées économiques.

Le Gouvernement, conscient d'un fort mécontentement, a récemment donné la possibilité aux communes de poursuivre ou d'interrompre les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). À l'heure où une grande partie des villes (140 dans l'Yonne), y compris socialistes, a fait le choix de les interrompre ; la nôtre a décidé de maintenir la semaine de 5 jours qu'elle avait appliquée dès le commencement en bon élève du Gouvernement précédent, arguant le fort taux de participation. Il en serait certainement bien autrement si ces heures étaient concentrées sur une demi-journée, le mercredi matin, par exemple... Cette politique nous coûte cher : près de 200 000 €. Or, nous le savons, ces NAP font davantage office de garderie que d'activités permettant une ouverture à la culture... À quand l'abandon de l'idéologie politique pour le bon sens ?

Le groupe de la droite et du centre

Liste "Rassemblement populaire patriote de Joigny"

Aucun texte ne nous est parvenu à la date de bouclage.

Rassemblement populaire patriote de Joigny - Claude Dassié - rassemb.patriote@orange.fr

Groupe "La France insoumise"

Pour cette rentrée, les élus de Joigny vont devoir revoir leur budget. Le Gouvernement prive les collectivités de 300 millions d'euros dès cette année. Où donc les élus de Joigny vont-ils trouver l'argent nécessaire pour faire aboutir leurs projets ? Dans l'augmentation des impôts ? L'abandon de projets ?

isabelleMichaud89@outlook.fr